

[Impressum]

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Les intérêts du Jura : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts du Jura**

Band (Jahr): **2 (1931)**

Heft 2

PDF erstellt am: **16.08.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

<http://www.e-periodica.ch>

Les Intérêts Économiques du Jura

BULLETIN DE L' A. D. I. E. J.

PARAISANT TOUS LES DEUX MOIS

Présidence de l'A.D.I.E.J.: M. F. REUSSER Moutier — Tél. 7.	Secrétariat de l'A.D.I.E.J.: M. G. MÖCKLI Delémont - Tél. 2.11	Administration du Bulletin: Secrét. de l'A.D.I.E.J. Delémont.
--	---	---

Compte de chèques postaux : IVa 2086, Delémont. — **Abonnement annuel**: fr. 3.— ; le numéro : fr. 0.50. — **Annonces** : S'adresser à l'Imprimerie du « Démocrate », Delémont.

SOMMAIRE :

LE VIGNOBLE DE LA NEUVEVILLE, *par A. GROSJEAN*. — LA FABRICATION DES TUYAUX A CHOINDEZ, *par F. B.* — LE JURA A LA FOIRE DE BALE. — COMMUNICATIONS OFFICIELLES (réponse de la Direction générale des postes).

Le vignoble de la Neuveville

La bière n'existait pas. Le schnaps ne tenait point son rang de poison populaire. Les cocktails n'offraient pas aux raffinés leur coup de fouet pernicieux et pervers. On avait le *vin*. Le vin qui se faisait vieux dans la fraîcheur des caves, le vin qui n'était ni gris, ni raide, ni mousseux, ni entêtant ; le vin couleur d'or, le vin sociable, fraternel, gai, chanteur, turlupineur et bon enfant. On le buvait au pot, qui faisait trois demi-litres, et n'ayant ni trains à manquer, ni klaksons rageurs, ni téléphone, ni radio, on s'endormait dans la paix du Seigneur, ayant fait dévote oraison et tiré sur l'oreille son bonnet de coton. On a changé tout cela, pour y gagner quoi ?

Puisque le vin était si bon, les moines s'en accordaient une hémine, avec la livre de pain — *panis libra una propensa* —, et laudes et complies n'en allaient que mieux. Dans les châteaux, hanaps et coupes se remplissaient au retour de la chasse, et le bourgeois était fier de ses flacons comme de ses angelots. La vigne était sacrée, et il n'y avait homme de bien qui n'en voulût. Chez nous autant qu'ailleurs. Le roi de Bourgogne, le dernier, Rodolphe, possédait une vigne à Nugerolle. Tout ainsi l'Abbaye de Saint-